



Plan d'études de la Maîtrise universitaire pluridisciplinaire en études asiatiques (Master-Asie)

(Version 2026)

Avant-propos

La Maîtrise universitaire pluridisciplinaire en études asiatiques (Master-Asie) constitue le second cursus de la formation de base proposé par la Geneva School of Economics and Management (GSEM), la Faculté des sciences de la société (SdS) et la Faculté des lettres de l'Université de Genève, en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL).

Ce programme s'adresse aux personnes détentrices d'un bachelor d'une Haute école suisse qui souhaitent acquérir une connaissance approfondie de l'Asie. Les enseignements dispensés abordent divers aspects de la société, de la culture à l'histoire en passant par l'économie, la politique ou les relations internationales. Cette maîtrise permet en outre de s'initier ou de se perfectionner dans l'apprentissage d'une langue asiatique comme le chinois, le japonais, l'hindi-ourdou, ou le coréen.

Effectuer un master en études asiatiques, c'est découvrir de nouvelles cultures, de nouvelles civilisations, de nouvelles façons de penser. Mieux connaître cette région qui abrite plus de la moitié de la population mondiale permet aussi de mieux comprendre la place de l'Europe dans le monde.

Le Master-Asie a pour vocation de former les personnes qui serviront de futures passerelles entre l'Europe et l'Asie, dans des domaines tels que la diplomatie, la coopération internationale, le journalisme, la recherche, ou le tourisme.

BLOC ENSEIGNEMENT (48 crédits)

Il permet aux étudiant-es d'acquérir une connaissance approfondie de l'Asie et d'identifier les thématiques, ainsi que les pays ou les sous-régions sur lesquels ils effectueront une recherche ou un stage. Il articule durant les deux premiers semestres un module d'initiation ou de perfectionnement en **chinois**, en **japonais**, en **coréen** (dispensés à l'Université de Genève) ou en **hindi-ourdou** (dispensés à l'Université de Lausanne) et trois modules thématiques.

Module Langue (2-6h/année) - 12 crédits

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Evaluation
Initiation à une langue ou perfectionnement	Chinois, japonais, coréen ou hindi-ourdou	2-6h/année	12	Selon les modalités des disciplines concernées

Langue chinoise débutant (4h/année)	Contrôle continu
--	------------------

Langue chinoise élémentaire (4h/année)	Contrôle continu
---	------------------

Langue chinoise intermédiaire I (4h/année au choix)¹	Contrôle continu
--	------------------

Langue chinoise intermédiaire II (3h/année)	Contrôle continu
--	------------------

Langue chinoise avancé (2 x 2h/semestre au choix)¹	Contrôle continu
--	------------------

¹ A fixer d'entente avec le-la responsable du chinois pour le module langue.

Langue japonaise débutant (5h/année)²	Contrôle continu et examen écrit final de 2h
---	--

Langue japonaise intermédiaire I (5h/année)²	Contrôle continu et examen écrit final de 2h
--	--

Langue japonaise intermédiaire II (4h/année)²	Contrôle continu et examen écrit final de 2h
---	--

² *L'apprentissage de la lexicographie et du vocabulaire se fait de manière autonome.*

Langue japonaise avancé (3h/année)	Contrôle continu et examen écrit final de 2h
---	--

Langue coréenne débutant (4h/année)	Contrôle continu et examen écrit final de 2h
--	--

Langue hindi (débutant) (6h/année)	Contrôle continu
---	------------------

Hindi-ourdou (intermédiaire) (5h/année)	Contrôle continu
--	------------------

Littérature hindi-ourdou (avancé) (2h/année)	Contrôle continu et examen oral
---	------------------------------------

Le module de langue est obligatoire. Il n'est possible d'étudier qu'une langue. L'étudiant-e qui choisit d'effectuer un perfectionnement en chinois, japonais, coréen ou hindi-ourdou établit d'entente avec les enseignant-es responsables de langue son niveau et un programme équivalant à 12 crédits. Le nombre d'heures d'enseignement et les modalités d'examen peuvent varier selon la langue choisie et le niveau.

Module Sciences Humaines : Chine, Corée, Japon (4 x 2h/semestre) – 12 crédits

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Evaluation
Enseignements (Faculté des lettres)	Enseignement obligatoire : Echanges intellectuels en Extrême-Orient	2h/semestre	3	Présentation orale (note)
	Enseignements à option	3 x 2h/semestre	9	L'enseignement fait l'objet d'une évaluation (note). Les modalités sont à fixer au début de l'enseignement d'entente avec l'enseignant-e.

Module Sciences Humaines : Asie du sud (2 x 2h/semestre) - 6 crédits

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Evaluation
Enseignements (Unil)	Enseignements à option	2 x 2h/semestre	6	L'enseignement fait l'objet d'une évaluation (note). Les modalités sont à fixer au début de l'enseignement d'entente avec l'enseignant-e.

Module Économie et Société (3 x 2h/semestre) - 18 crédits

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Evaluation
Enseignements (Facultés SdS et/ou GSEM)	Enseignements à option	3 x 2h/semestre	18	L'enseignement fait l'objet d'une évaluation (note). Les modalités sont à fixer au début de l'enseignement d'entente avec l'enseignant-e.

Chaque module thématique comprend des enseignements obligatoires et/ou optionnels. Une liste d'enseignements propre à chaque module thématique donne à l'étudiant-e la possibilité d'orienter son cursus d'études selon ses intérêts relatifs à l'Asie et en cohérence avec son projet de recherche.

Des informations plus précises concernant les enseignements figurent dans le catalogue des cours.

La date limite fixée par le comité directeur pour rendre les travaux est la fin du deuxième semestre. Les exigences individuelles des enseignants priment cependant sur cette date limite. Ainsi, l'enseignant-e peut exiger la reddition d'un travail pour le mois de juin.

BLOC PRATIQUE ET RECHERCHE (42 crédits)

Le bloc recherche est une spécialisation qui, ayant lieu au troisième semestre, permet à l'étudiant-e d'orienter sa formation en fonction de ses objectifs de départ ou des centres d'intérêt identifiés durant les deux premiers semestres.

Contenu	Intitulé	Heures d'enseignement	Crédits ECTS	Evaluation
Séjour de mobilité ou stage professionnalisant ou travaux écrits	Stage	0	12	Le certificat de stage valide le stage. Les modalités du certificat de stage sont à définir d'entente avec le comité directeur et le-la référent-e de stage.
	Séjour de mobilité	0	12	Avoir réalisé les objectifs du contrat d'études (Learning Agreement), conformément à la directive sur la mobilité du Master-Asie. La présentation du relevé de notes de l'institution hôte permet de valider que les objectifs du contrat d'études ont été atteints.
	Travaux écrits effectués dans le cadre de deux enseignements du catalogue des cours, en accord avec le comité directeur	2 x 2h/semestre	12	Un travail écrit de recherche (env. 25 pages, 50'000 signes) par enseignement. Le sujet est à déterminer d'entente avec l'enseignant-e.

Mémoire de recherche et soutenance	Mémoire	0	30	Mémoire dactylographié (80 pages minimum, environ 160'000 signes) qui fait l'objet d'une soutenance orale d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire. La rédaction du mémoire suit un calendrier établi d'entente avec le directeur ou la directrice de mémoire.
------------------------------------	---------	---	----	---

TOTAL : 90 CRÉDITS ECTS